



MAIRIE DE LOUVIGNÉ

INFOS



St Martin
en habit
de fêtes

La crèche



JANVIER 2003

N°7

Le mot du Maire

Chaque fin d'année nous amène à jeter un petit regard en arrière pour évaluer les actions engagées et faire un bilan. Il serait trop fastidieux d'énumérer ici tout ce qui a été entrepris par le conseil municipal au cours de l'année 2002. Je voudrais seulement souligner 2 projets importants qui ont été concrétisés en 2002 :

- ❖ La mise à disposition de l'ensemble "dortoir-restauration scolaire", dès la rentrée scolaire, et qui a permis d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions de confort à table mais aussi dans un espace plus "chaud" pour la sieste des classes maternelles.
- ❖ Le contrat aménagement du temps de l'enfant (C.A.T.E), signé fin décembre, a pour objet la mise en œuvre d'une politique intercommunale (Argentré, Louvigné, Soulgé) pour l'animation en faveur des jeunes de 6 à 16 ans. Ce contrat permet aux trois communes de bénéficier d'aides financières de la Caisse d'allocations familiales et de la Mutualité sociale agricole. Un poste d'animateur coordinateur sera pourvu début janvier 2003 et son rôle sera de coordonner des actions en faveur des jeunes.

En cours d'année 2003, 2 projets importants seront à l'étude :

- la programmation de la deuxième tranche de travaux au groupe scolaire : construction de deux classes maternelles et d'un dortoir, l'actuel dortoir devenant salle audio-visuelle et multimédia. La réalisation de ces travaux est prévue pour fin 2003 et premier semestre 2004, de façon à être opérationnel à la rentrée 2004.
- La loi S.R.U. (solidarité renouvellement urbain) a modifié l'ensemble des procédures en matière d'urbanisme et nous contraint, d'une certaine façon, à penser l'avenir de notre commune et plus particulièrement les structures futures et l'aménagement foncier. Le plan d'occupation des sols (P.O.S.) date de janvier 1986. Bien que remis en chantier à plusieurs reprises, il nécessite un petit dépoussiérage et le temps d'une réflexion à long terme. Vous y serez associés dès 2003.

Que les fêtes de fin d'année soient pour tous un moment chaleureux de retrouvailles en famille, de repos mérité, de partage entre amis et que l'année 2003 vous apporte à tous la réalisation de vos rêves, l'aboutissement de vos vœux les plus chers, je veux dire ceux qui vous tiennent le plus à cœur!

BONNE ANNEE A TOUS

EXTRAIT du CONSEIL MUNICIPAL du 26 octobre 2002

RÉVISION d'URGENCE DU POS : Prescription

Monsieur le Maire expose que pour favoriser le développement démographique de la commune, il convient de prévoir à court terme l'ouverture d'un lotissement communal (ou privé) qui présentera des offres différenciées à de potentiels acheteurs. Les projets d'investissement en particulier au niveau du groupe scolaire ne seront réalisables que dans l'hypothèse d'un taux de croissance démographique suffisant (2 % minimum).

Ce projet, qui présente un caractère général compte tenu des motifs exposés ci-dessus ne peut être autorisé dans le cadre des dispositions actuelles du plan d'occupation des sols.

Par délibération en date du 27 avril 2002, le Conseil Municipal a décidé de prescrire l'élaboration du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Dans ce cas particulier, il peut être fait application de la procédure d'urgence prévue aux articles L.123-13 et R.123-19 du Code de l'urbanisme. Cette procédure nécessite d'une part que notre assemblée décide la révision générale du POS en Plan Local d'Urbanisme (PLU), d'autre part qu'elle soit achevée avant le 1er janvier 2004.

Elle prévoit également la nécessité de mettre en place pendant la durée de l'étude une concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et délibéré, décide à l'unanimité :

1. de confirmer sa délibération du 27 avril 2002
2. de prescrire la mise en révision d'urgence du POS pour permettre la réalisation du projet d'intérêt général susvisé.
3. de définir les modalités de concertations suivantes
 - État
 - Région
 - Département
 - Chambres Consulaires
 - EPCI (Laval Agglo)
 - Syndicat mixte chargé de l'élaboration du SCOT
4. de demander, conformément à l'article L.121-7 du Code de l'Urbanisme que la DDE soit mise gratuitement à disposition de la commune afin d'apporter son assistance à la révision d'urgence du document et de charger un cabinet d'urbanisme de la réalisation du dossier de révision d'urgence.
5. de donner autorisation au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation de service.

La présente délibération sera transmise au préfet de la Mayenne et notifiée :

- au président du conseil régional des pays de la Loire
- au président du conseil général de la Mayenne
- à l'autorité compétente en matière d'organisation des transports urbains
- aux présidents des chambres de commerce et d'industrie, de métiers et d'agriculture
- aux présidents d'EPCI chargés de l'élaboration du SCOT.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant 1 mois et une mention sera insérée en annonce légale dans le journal Ouest France.

P.L.U Révision urgence P.O.S. - Mise en Place de la Commission

Pour assurer le suivi de ce dossier une commission est mise en place. Elle est composée de : Serge CRIBIER - Nicolas LONGUEVRE - Christine DUBOIS - Marie-Ange GALOPIN - Philippe MONNIER - Lydie DEUIL - Rémi BUARD - Yves GENDRON
Jean-Claude COQUELIN et Jean-Bernard LE GALLIOT.

ZONAGE d'ASSAINISSEMENT

Le rapport de zonage d'assainissement a été remis et explicité par le bureau d'étude IRH Environnement. La réunion de présentation des scénarios a eu lieu le 16 juillet 2002.

Le rapport indique que les habitations des villages et des secteurs d'études actuellement pourvus en assainissement individuel ne requièrent pas la mise en place d'un assainissement collectif.

Toutefois, il convient de décider des orientations à prendre pour les secteurs suivants, avec un raccordement au réseau d'assainissement collectif existant ou la création d'un assainissement collectif regroupé :

- Route de l'Étang
- Route de la Doyère

conformément au plan annexé au rapport d'études du cabinet IRH Environnement.

Ces secteurs constituent des points noirs d'un point de vue sanitaire avec des rejets vers le milieu naturel.

Aussi il convient de tenir compte de cet aspect en complément des données financières (fonctionnement /investissement) figurant au rapport d'IRH Environnement.

Le Conseil Municipal doit délibérer sur ces points afin de pouvoir engager la procédure d'enquête publique relative au zonage d'assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

*de mettre en collectif :

- Route de l'ÉTANG
- Route de la Doyère

De tels projets de raccordement pourront aboutir uniquement si des zones nouvelles constructibles et viabilisées se situent à proximité des secteurs d'études.

* de laisser en assainissement autonome les habitations des autres secteurs d'études.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

a) Menu cantine

Les repas de la cantine sont fournis par la cuisine d' ARGENTRÉ. Ces repas sont composés de façon à obtenir un équilibre maximum.

b) Garderie du matin

L'accueil des enfants, à l'école, se fait à partir de 8 heures 50 le matin.

Les heures d'ouverture de la **garderie** sont de 7 heures à 8 heures 50.

Les enfants déposés à la garderie avant 8 heures 50 sont pris en charge. Le tarif forfaitaire de 1,50 € est donc applicable jusqu'à 8 heures 50 pour tout enfant entrant dans les locaux garderie.

c) Contrat aménagement du temps de l'enfant

Les contrats emploi jeune étant supprimés, il a fallu revoir la prise en charge du poste de coordinateur.

Cet emploi sera proposé par voie de presse et l'embauche sera effectuée par Argentré, après consultation des communes concernées. Le coût de développement envisagé pour 2003 (nouvelles actions mises en place) est évalué pour LOUVIGNE à 2 203 €.

d) Groupe scolaire 2ème tranche

La commission scolaire prendra en charge ce dossier. Compte tenu du travail déjà effectué par Madame TALVARD au niveau de l'A.P.S (avant projet sommaire) ayant donné lieu à paiement d'honoraires, le conseil municipal décide de faire confiance à nouveau à Madame TALVARD, architecte à LAVAL.

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX - ESPACES VERTS

a) Chaudière mairie

Il faut procéder au remplacement de la chaudière de la mairie. Compte-tenu de l'urgence, le conseil municipal décide d'allouer une somme de 4 000 € et de confier l'étude des devis et le choix du modèle aux membres de la commission.

b) Espaces verts :

La Commission propose :

- des plantations parking route de Bazougers et bordure de l'espace-tri
- prévoir des bacs à fleurs sur le mur du cimetière
- enlever la haie buissonnière entre mairie et " La Bourgeoisierie"
- fleurir sous le panneau "Louvigné" route de la Doyère
- vernir la porte de l'église (devis)

AFFAIRES DIVERSES**1 - S.I.A.E.P**

Le Conseil Municipal prend acte des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public en ce qui concerne l'eau potable et l'assainissement collectif pour l'exercice 2001.

Ces rapports demeurent à disposition de chaque administré en mairie

2 - Personnel Communal : Prime de fin d'année 2002

Le Conseil Municipal décide :

- de fixer le montant de la prime nette au titre de l'année 2002 à 778 € pour un agent à temps complet et au prorata du temps de travail pour les agents à temps incomplet
- d'attribuer la prime de fin d'année au personnel non titulaire et en contrat dans le cadre du régime indemnitaire applicable à ces catégories.
- de verser cette prime avec le salaire de novembre 2002.

3 - Indemnité de Conseil du Receveur

En application des articles 3,4 et 5 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, une indemnité de conseil est allouée au receveur des collectivités et établissements publics locaux.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu les dispositions de l'arrêté du 16 décembre 1983,

Vu l'avis favorable de la commission des finances,

Le Conseil Municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil au receveur en appliquant un coefficient correctif de 0.75 soit une indemnité de : 65.45 € pour Mr. RECHEDE - 65.45€ pour Mr LAMY et 130.90 € pour Mr LAINE en indemnité nette.

4 - Aide aux sinistrés

Le secours populaire lance un appel de solidarité pour les victimes des inondations dans le sud est de la France en septembre dernier.

Le Conseil Municipal accepte d'allouer une somme de 100 € au C.C.A.S. de ARAMON (30)

5 - Église

Monsieur le Préfet nous informe qu'il a procédé à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire Des antiquités des autels retables de l'église de LOUVIGNE comme objets mobiliers classés.

EXTRAIT du CONSEIL MUNICIPAL du 20 NOVEMBRE 2002**COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX**

Monsieur GENDRON donne le compte rendu de la commission.

Le remplacement de la chaudière de la mairie et quelques travaux annexes sont confiés à l'entreprise LEGAY de LOUVIGNE pour un montant de 4540 €

AFFAIRES DIVERSES**Personnel communal : contrat C.N.P.**

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat avec la C.N.P. couvrant les risques : indemnités journalières - invalidité et décès des agents de la commune.

Subvention 2002 : AGORA

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 5 € par enfant et par semaine pour la participation des enfants de 2 à 6 ans de LOUVIGNE, au centre aéré d'ARGENTRÉ, géré par AGORA. Le montant de cette subvention s'élève à 65 € et la dépense sera prélevée à l'article 6578.

EXTRAIT du CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2002

PLAN LOCAL d'URBANISME: Cabinets d'architectes

Le Cabinet Paysage de l'Ouest a été retenu pour la révision d'urgence du P.O.S. et la révision P.O.S.-P.L.U. après étude des offres.

Le montant des honoraires s'élève à :

- Dossier de révision d'urgence du P.L.U. 2 200 € HT
- Dossier d'autorisation de lotir 2 100 € HT
- Dossier de révision totale du P.O.S. 19 940 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte ces propositions et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir. Les crédits seront prévus au budget primitif 2003.

P.O.S. - P.L.U. demande de subvention

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter les demandes de subventions relatives à la révision du P.O.S. - P.L.U.

P.O.S. - P.L.U. Complément à la délibération du 26 octobre 2002

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de compléter l'article 3 de la délibération du 26 octobre 2002 suite à un appel du contrôle de légalité de la Préfecture à savoir :

3 - de définir les modalités de concertations suivantes :

- d'associer les services de l'Etat et les autres personnes publiques qui en auront fait la demande à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme
- de mettre en place, pendant l'élaboration du projet, avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, les modalités de concertation suivantes :
- réunion publique de présentation du projet de P.L.U. proposé par la commune à l'enquête

publique

- exposition des documents graphiques sur le P.L.U. en mairie
- mise à disposition du public à la mairie d'un cahier permettant à chacun d'exprimer ses idées.

GROUPE SCOLAIRE : 2ème tranche avant projet sommaire

Monsieur COQUELIN présente au conseil municipal le plan des travaux envisagés au stade de l'avant projet sommaire qui a été présenté préalablement à la commission scolaire.

Le Conseil Municipal prend acte des souhaits des enseignants et du personnel communal concernant le local ATSEM, les sanitaires adultes et la classe maternelle 1 (72 m²) et accepte le programme de travaux qui sera soumis à Madame TALVARD pour corrections.

Le montant des travaux est estimé à 265000 € HT hors honoraires. Ce montant peut être sujet à modifications après prise en compte des remarques énoncées ci-dessus.

BUDGET PRIMITIF 2002 - EMPRUNT CAISSE d'ÉPARGNE

Après avoir pris connaissance du projet de contrat n° 0453991 établi par la Caisse d'ÉPARGNE des Pays de la Loire, le Conseil Municipal décide :

Article 1er : Pour financer les investissements de 2002, contracte auprès de la Caisse d'ÉPARGNE des Pays de la Loire un emprunt d'équipement local indexé avec les caractéristiques financières suivantes :

- montant 60 000 €
- durée totale 10 ans
- indice 2.93 %
- marge 0.25
- périodicité trimestrielle
- frais de dossier néant

Article 2 : Monsieur LE GALLIOT Jean-Bernard, maire est autorisé à signer le projet de contrat dont le texte est annexé à la présente délibération.

AFFAIRES DIVERSES

Subvention 2002 - A.P.E. de LOUVIGNE

Monsieur le Maire fait part à ses collègues qu'il a rencontré une délégation de l'Association des parents d'élèves de LOUVIGNE. Celle-ci sollicite une subvention pour la classe de mer qui se déroulera en avril 2003. La moitié de la subvention n'ayant pas été versée au budget primitif 2002, il serait souhaitable de verser la somme de 755 € qui reste inscrite au budget et de prévoir le complément au budget primitif 2003 soit 1995 €.

Contrat ville : informations

Monsieur le Maire donne le compte rendu du bilan du contrat ville qui couvre maintenant le territoire de LAVAL AGGLO.

CATE : informations

Monsieur COQUELIN informe le conseil municipal que la convention contrat aménagement du temps de l'enfant a été signée le vendredi 13 décembre entre les communes d'Argentré - Louvigné et Soulgé, la CAF et la MSA. Le recrutement d'un animateur est en cours et devrait être réalisé pour tout début 2003.

Personnel Communal : renouvellement du Contrat de Travail Agent postal

Le contrat de travail de l'agent postal, Madame MAUNIT Martine arrivant à échéance le 31 décembre 2002 est reconduit pour une durée de six mois à compter du 1er janvier 2003, la durée mensuelle reste fixée à 40 heures et sa rémunération s'effectuera sur la base de 40/151.67 ème.

C.I.L. : jardin des Capucines - logements locatifs

La commune s'est inscrite pour 4 logements locatifs pour la programmation 2003 "Aide à la Pierre". Ces 4 logements locatifs pourront être réalisés par le C.I.L. sur 3 parcelles du Jardin des Capucines hors 1ère tranche.

Par ailleurs, le Conseil Municipal souhaite porter son inscription pour 4 logements locatifs supplémentaires au programmes 2004 "Aide à la Pierre" sans définir actuellement ni le lieu d'implantation ni l'organisme bailleur.



LES ASSOCIATIONS

CLUB DE L'AMITIE

L'année 2002 se termine par le repas annuel du 5 décembre.

Nous avons organisé :

- 4 après-midi dansants
- 1 concours de belote
- 2 journées au parc de l'Huisserie
- et quelques autres manifestations comme, la pétanque, les randonnées, visite de la laiterie Besnier et un voyage à Saint Nazaire avec visite de la construction de bateaux et l'airbus.

Quelques uns ont participé aux soirées "cabaret" en présentant un numéro et tous les jeudis club et anniversaire ainsi que la randonnée mensuelle le premier mardi de chaque mois.

Retraités, préretraités vous êtes conviés le 9 janvier 2003 à l'assemblée générale
Salle des loisirs à 14 heures.

Meilleurs Vœux à tous.

Le bureau



ASSOCIATION DES ANCIENS D'A.F.N.

Cette association a été créée au début des années 70, à la suite des événements tragiques d'Algérie.

Guerre mal comprise qui a coûté la vie à 146 mayennais, ils avaient pour la plupart entre 20 et 22 ans.

Lors de sa dernière assemblée générale les anciens d'A.F.N. ont formé le nouveau bureau :

Président	: Joseph GAROT
Vice Président	: André MARTEAU
Secrétaire	: Bernard VALLE
Trésorier	: Bernard MEZIERE

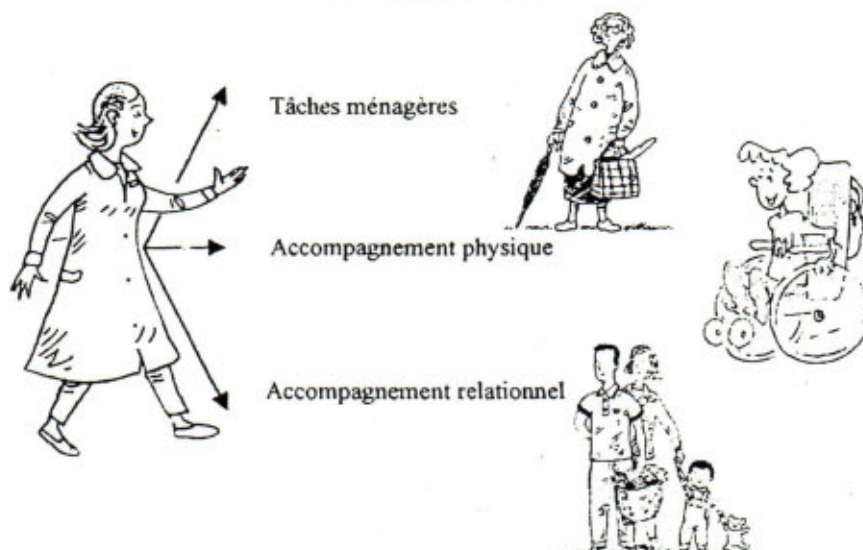
Une seule activité : le concours de belote date à retenir les **7 et 8 mars 2003**

Le président et les membres du bureau vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2003.

Le bureau

A.D.M.R.

Un professionnel qualifié au service de la personne



Pour tous renseignements contacter les responsables :

- aide aux familles : Mme CLAVREUL O. tél. 02 43 53 24 55
- aide aux personnes âgées Mme GALOPIN M.A. tél 02 43 37 37 80

Les 30 ans de l'A.D.M.R.

Le 28 septembre 2002, à PARNE SUR ROC , l'association a fêté ses 30 ans.



Les sept présidents depuis 30 ans



**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
DE L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUVIGNE**

L'Association Des Parents d'Elèves se donne comme objectifs :

→ d'organiser des actions autour de la vie de l'école,

Exemples : Fête de l'école, Goûter de Noël...

→ de financer certaines activités scolaires,

Exemples : Voyages scolaires, classe de mer...

Et avant tout de renforcer le lien entre les familles et l'école

La vie de l'école dans une commune est essentielle à tous,
N'oubliez pas la fête de l'école le dimanche 15 juin 2003

Les membres de l'association vous remercient de votre participation à la soirée APE du 16 novembre 2002 et au goûter de Noël

Le bureau vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2003

*Pour toutes vos idées, n'hésitez pas à déposer
un courrier au nom de l'APE dans la boîte aux lettres de l'école*

ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL

La saison 2002-2003 a très bien démarré pour l'A.S. Louvigné que ce soit avec les équipes seniors ou avec les équipes de jeunes. C'est encourageant pour les dirigeants bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps, près de cent heures chaque semaine pour l'entraînement et l'encadrement des équipes.

L'équipe A entraînée par Léon MIKO se situe après sept journées de championnat à la 2^{ème} place à seulement deux points du premier ALLONNES. C'est donc une nouvelle saison pleine d'espoir. L'objectif est de terminer dans les 4 premiers afin d'accéder à la D.R.H. en fin de saison.

L'équipe B sous la responsabilité de Laurent OGER occupe également la 2^{ème} place ce qui la met en bonne position pour une éventuelle accession en fin de saison, c'est notre objectif.

Les équipes de jeunes :

Cette année, les compétitions des jeunes se déroulent sous une nouvelle formule mise en place par la Ligue du Maine afin de rééquilibrer les niveaux. Il existe maintenant deux niveaux régionaux et quatre niveaux départementaux, des nouvelles appellations des niveaux et surtout plus de montées et de descentes dans les différents championnats.

La saison 2002-2003 s'annonce très prometteuse en vue des premiers résultats à condition de ne pas être contrarié par la météo qui est capricieuse en cette fin d'année.

Les 18 ans encadrés par Jean-Louis PORTIER avec son fidèle arbitre de touche Florent PEYLET occupent la première place de leur championnat ce qui leur permet d'accéder à l'échelon supérieur pour la deuxième phase.

Les 15 ans A entraînés par Sébastien DUVAL effectuent un parcours sans faute : cinq matches, cinq victoires. Leader de leur championnat, l'objectif est la montée en première division, puis de jouer le haut du tableau en seconde phase, pour essayer de décrocher le titre afin d'accéder au niveau régional.

Les 15 ans B dirigés par Julien PEYLET effectuent également un très bon parcours puisqu'ils occupent la seconde place. A savoir qu'ils sont aussi toujours qualifiés en coupe après avoir éliminé une équipe évoluant deux niveaux au dessus.

Les 13 ans encadrés par Said DJERBAA et Philippe LOYAU effectuent un parcours honorable. Avec un match en moins, il se classe cinquième à seulement 4 points du premier. En cas de victoire de ce dernier, cela les positionnerait en tête de leur championnat. A noter que ce groupe est très disputé, les deux premiers accèdent à l'échelon supérieur et les trois voir les quatre derniers seront relégués sur une poule de 8.

Les 11 ans dirigés par Jean-Yves MENARD, Loïc LOLLIVIER et Marc VALLEE réalisent un bon championnat. Ils sont classés deuxième et devraient accéder au niveau supérieur.

Les 9 ans encadrés par André ABIVIN et Jacky FUMOLEAU engagés dans un groupe relevé enregistrent des résultats satisfaisants pour une équipe composée essentiellement de 1^{ère} année.

Les 7 ans sous la responsabilité de David CARDOSO, Franck PAPAIN et Laurent MARCADE participent en rencontrant les équipes du secteur.

Les dirigeants et les joueurs de l'A.S. LOUVIGNE vous souhaitent ses Meilleurs Vœux pour 2003

Soirée COUSCOUS

Samedi 1^{er} février 2003 à 20 heures

Salle des Fêtes de LOUVIGNE

Nous vous invitons à venir très nombreux.

Le Bureau

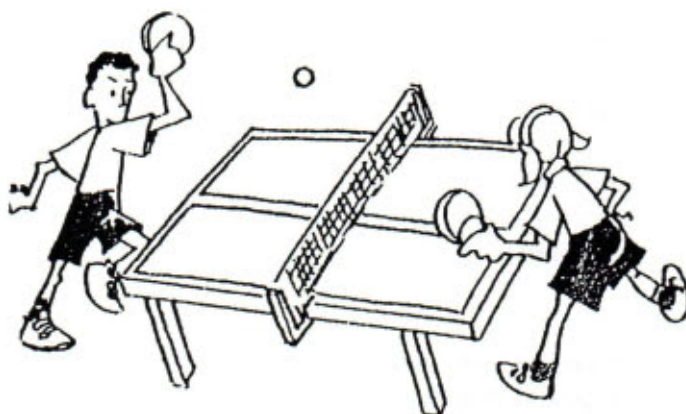


ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE

Notre équipe D a terminé la saison 2001-2002. 3^{ème} du groupe de dix : la saison 2002-2003 est bien démarrée. L'association du tennis de table vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs Vœux 2003.

Le Bureau



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La gymnastique volontaire connaît un peu, le creux de la vague cette année. Alors, pour commencer la nouvelle année, si "votre cœur" vous le dit, il est toujours possible "d'accrocher les wagons" le lundi de 20 heures à 21 heures à la salle des Loisirs de LOUVIGNE.

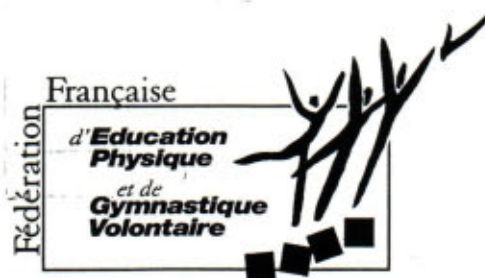
Comme disait un médecin du sport : " l'homme moderne est conçu comme une Ferrari mais il est devenu une deux chevaux parce qu'il a oublié les bienfaits de l'activité physique régulière..."

Notre monitrice Sylviane, essaie de s'adapter aux besoins du groupe dont l'hétérogénéité en fait la richesse mais aussi la difficulté, pour satisfaire au mieux l'ensemble.

Dès le 6 janvier 2003 un prix adapté sera proposé aux nouveaux participants.

Meilleurs Vœux Sportifs

La Présidente
A. TREMBLAY



UNION SPORTIVE DE BASKET DE LOUVIGNE

Cette année est marquée par le départ de certains joueurs compensé heureusement par l'arrivée de jeunes licenciés ce qui permet au club de conserver un effectif stable.

Le bureau tient à saluer ses « anciennes » cadettes qui ont certes quitté leurs baskets mais pas leur club.

Comme les années passées, l'ensemble des équipes est engagé en entente avec Argentré qui connaît également des problèmes d'effectifs. Les entraînements se déroulent à la salle des sports d'Argentré.

Nous vous présentons ci-après la composition de nos équipes engagées :

Mini – poussins : 9 licenciés soit Alex Boittin, Victor Boittin, Mélanie Buard, Corentin Mouetaux, Elodie Mouetaux, Martin Denou, Bérénice Lerioux, Justine Fumoleau et Lorine Verron. Entraînement le mercredi après-midi assuré par 2 jeunes d'Argentré Pauline Brichet et Anne Brière

Poussins mixtes 1^{ère} année : 5 licenciés soit Jules Boittin, Pierre Derouin, Anaïs Lemonnier, Lucie Maline et Manon Fouilleul. Entraînement le mardi soir assuré par Olivier Marcadé que nous tenons à remercier ici vivement pour son aide.

Poussines 2^{ème} année : 3 licenciés soit Julie Mézière, Corinne Bourdoiseau et Gaëlle Jardin. Entraînement le mardi soir assuré par Mylène Lepeculier, éducateur sportif à Argentré.

Benjamines : 1 licencié soit Mathilde Planchenault Entraînement le mercredi soir assuré par Mylène Lepeculier, éducateur sportif à Argentré.

Les enfants intéressés par le basket peuvent se faire connaître auprès de

Patricia Houdayer	☎ 02.43.37.86.39
Laure Lapierre	☎ 02.43.37.36.67

Nous vous convions d'ores et déjà à notre :

SOIREE DU 5 AVRIL 2002 A LA SALLE DE LOISIRS DE LOUVIGNE

Nous comptons vivement sur votre présence.

Le bureau vous souhaite, à tous et à toutes, de joyeuses fêtes de fin d'année.



LE BUREAU



CLUB DE TENNIS DE LOUVIGNE

Depuis de nombreuses années, les membres du club de tennis jouent pour le plaisir. Ce sont des activités de loisirs. Il n'y a pas de compétitions officielles. Le prix des cartes de membre est peu élevé et un tarif dégressif est appliqué aux familles qui prennent plusieurs cartes.

Quelque soit son niveau, chacun(e) peut prendre plaisir à jouer. Cette activité permet aussi parfois de faire connaissance avec des habitants de Louvigné.

Cette année, peu de cartes ont été vendues. Depuis deux ou trois ans, le nombre de personnes qui jouent au tennis diminue. Nous (les membres du bureau) essayons de trouver la ou les raisons de cette situation. Nous n'avons pas trouvé de réponses. Nous regrettons que le terrain de tennis ne soit utilisé que par quelques personnes.

Faute de participants, nous n'avons pas pu organiser les rencontres amicales ni la journée « Fête du tennis » comme nous le faisons les années précédentes.

Les membres du bureau actuel sont en place depuis longtemps et il serait sûrement souhaitable que de nouvelles têtes en fassent partie. Ce serait certainement un moyen de trouver de nouvelles idées.

Une assemblée générale aura lieu vers la fin de février ou début mars. Lors de cette réunion, nous pourrons, avec vous, essayer de relancer l'activité tennis à Louvigné.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'une des personnes citées ci-dessous.

Membres du bureau actuel :

COUTARD M

ABIVIN B

DUBOIS A (Vente des cartes)

TROUILLARD J

ABIVIN L.

BONNES FETES A TOUT LE MONDE !

Le président
Coutard M





Association Louvigné VTT

Cette année a été riche en événements pour notre Association.

Avec le 2 juin une rando organisée sur notre commune où 61 vététistes étaient présents.

Il y eu également toutes les sorties organisées dans les autres clubs ou beaucoup d'entre nous ont répondu présent ce qui nous a valu la TROISIEME place au challenge départemental UFOLEP derrière les gros clubs que sont Bonchamp et Saint Fort, celle-ci étant de bonne augure pour la nouvelle année à venir.

Au cours de la dernière Assemblée Générale, le bureau s'est étoffé de 7 nouveaux membres.

Notre effectif est aujourd'hui de 28 adhérents dont 6 jeunes de moins de 16 ans.

Merci à tous pour l'investissement dans votre association dans le but d'assurer sa pérennité.

Merci encore une fois à tous les propriétaires qui nous ont ouvert leurs chemins privés pour notre rando.
 Merci à notre sponsor le SALON DE COIFFURE CREA'LINE de Louvigné, au Comité d'Animation, à la Municipalité pour leur aide financière sous quelques formes soient-elles.

Venez nombreux participer à nos randonnées qui ne sont pas des compétitions mais juste un moyen de faire découvrir notre activité et nos communes.

Un panneau d'affichage a été installé sur un mur des vestiaires côté terrain de foot.

Nous vous donnons déjà rendez-vous le 18 mai 2003 pour notre randonnée.

Les membres de l'Association Louvigné VTT sont heureux de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2003.

Le Président.



Association
VIET~VO~DAO
LOUVIGNE
Salle Polyvalente - Le Bourg -
53210 LOUVIGNE

Président : M. GENIN D.

☎ 02.43.37.36.81



Le Club de Viet Vo Dao est toujours présent dans votre commune, et il serait heureux de pouvoir compter dans ses adhérents, des Louvignéens, enfants (filles et garçons) à partir de 10 ans et adultes (Hommes et Femmes) tous âges.

Les cours sont toujours le lundi et le mercredi, de 18 Heures à 21 Heures, à la salle polyvalente de Louvigné.

Pour la saison 2002/2003, le club compte à ce jour 16 Adhérents (filles et garçons), dont 7 Soulgéens.



L'association fêtera ses **10 Ans D'existence** et organisera un **repas** le **24 Mai 2003**, **RETENEZ** cette **DATE** dès **MAINTENANT** sur vos **CALENDRIERS 2003**.

En attendant, le club vous présente tous ses vœux pour l'année 2003, et vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

P/ l'Association VVD

Le Bureau



ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

"MAURICE RAVEL"

Samedi 11 janvier 2003	: 19h30 Concert et repas dansant : Les Angenoises à BONCHAMP
Dimanche 26 janvier 2003	: Après midi Rencontre d'Orchestres Juniors à l'HUISSERIE
Samedi 1er février 2003	: Déplacement (par car) de l'Ensemble vocal à la Suze sur Sarthe 18h00 Raccord (puis buffet) 20h30 Concert
Mardi 11 février 2003	: 20h30 Concerte d'ensembles de cuivres à Entrammes
Samedi 29 et dimanche 30 mars 2003	: Rencontre de Chorales de l'Agglomération Lavalloise Aux Angenoises à Bonchamp
Mardi 1er avril 2003	: 20h30 Concert des Bois à ARGENTRE (Salle des Fêtes)
Samedi 12 avril 2003	: 20h30 Concert des Orchestres et Atelier Jazz : Salle de LOUVIGNE
Samedi 17 mai 2003	: Matin Concert éducatif aux Angenoises à BONCHAMP
Vendredi 23 mai 2003 soir	: Soir Concert autour du trombone à Nuillé sur Ovette
Dimanche 25 mai 2003	: Concert autour du trombone avec Bruno FLAHOUE, soliste de International(participation de l'orchestre d'harmonie, à BONCHAMP
Samedi 14 juin 2003	: 18 h Fête de la Musique à FORCE
Samedi 21 juin 2003	: 20h30 Gala de Danse aux Angenoises à BONCHAMP
Dimanche 22 juin 2003	: Participation d'ensembles à la fête des peintres à PARNE
Vendredi 27 juin 2003	: Barbecue de l'Association des Amis de la Musique (Orchestres de l'ensemble vocal et de l'atelier jazz)

COMITE ANIMATION

Aux activités traditionnelles que sont devenues l'accueil des nouveaux habitants, le baptême de l'air pour les enfants entrant en 6^e, la soirée choucroute ou la fête communale, se sont ajoutés le scrabble et les randonnées pédestres.

Aujourd'hui, le Comité d'Animation vous propose des ateliers créatifs tels que la pâte à sel, les vitrines, les arbres en perles ou même des tableaux en 3D, en soirée mais aussi l'après-midi. Le nombre de personnes pour chaque groupe est malheureusement limité, mais de nouvelles sessions pourront éventuellement être programmées si la demande est très forte ! Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter :

- Yvonne GENDRON ☎ 02 43 37 32 31

- Patricia HOUDAYER ☎ 02 43 37 86 39

Plusieurs grands événements sont programmés pour 2003 !

D'abord les SOIREES CABARET... deux séances sont prévues les 15 et 22 février à la Salle des Loisirs. Les tickets pourront être achetés au café « Chez Colette » à partir du 10 janvier. Un tout petit rappel : les premiers sont toujours les mieux servis !!

Ensuite, la FETE COMMUNALE... et cette fois-ci, c'est le 20^{ème} anniversaire de notre Comité ! Alors retenez d'ores et déjà le week-end des 21 & 22 juin ! Nous mettrons les bouchées doubles pour fêter ces 20 bougies et nous comptons comme d'habitude sur la présence du plus grand nombre.

Avant de terminer, merci de noter qu'à compter du 01 janvier 2003, la vaisselle de notre Comité sera désormais louée à des tarifs très concurrentiels, pour permettre entre autre le renouvellement ! Seules les associations continueront à bénéficier de la gratuité. Vous trouverez les tarifs ci-après ; merci de votre compréhension !

En attendant de vous retrouver à nos différentes manifestations, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année.



TARIF LOCATION VAISSELLE

- COUVERT

0,20 €

(assiette + verre + tasse + fourchette +)

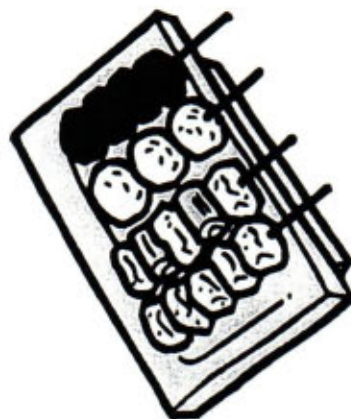


- TABLE + 2 BANCS

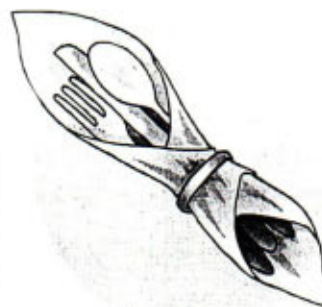
2,50 €

- BARBECUE

5,00 €



PAIEMENT
A L'ENLEVEMENT
MERCI !



INFO JUMELAGE..... INFO JUMELAGE..... INFO JUMELAGE.....

Un article d'ici, un article de là-bas, et des photos !

ECHANGE OFFICIEL : SOIREE PHOTOS

Vendredi soir, 8 novembre 2002, les membres du Comité de Jumelage et les participants à l'échange officiel de mai 2002 s'étaient donné rendez vous à la salle des loisirs de LOUVIGNE pour une soirée photos et vidéo. Ce sont près de 60 personnes qui ont répondu à l'invitation.

Cela a été l'occasion de rappeler les bons moments passés lors de ce dernier échange avec nos amis allemands.

Des panneaux regroupaient plus de 200 photos prêtées par les membres du Comité. André DORGERE et Lydie DEUIL s'étaient chargés de la mise en place des photos sur les panneaux.

Un film de 20 minutes retraçait les principaux moments du voyage. Un grand merci à Rémi BUARD, le caméraman et à André DORGERE, le réalisateur.

Une soirée aux accents bavarois qu'il n'était pas possible de terminer sans déguster une bonne bière allemande au son des musiques souabes.

Encore un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette chaleureuse ambiance, soit par leur participation, soit par leur précieux coup de main.

Soirée Photos et Vidéo - Louvigné - 8 novembre 2002



"Gallus Markt" à Babenhausen le 03.10.2002

8ème édition, le 3 octobre dernier, du célèbre "Gallusmarkt" de Babenhausen, un marché d'automne spécialement dédié à la France. Plus de 200 crêpes, presque 100 portions de bœuf bourguignon, environ 50 litres de vin français ou d'autres spécialités de la Mayenne comme le cidre délicieux et le pommeau étaient au rendez-vous.

Une chance, le temps était de la partie. Il n'a pas plu. Le soleil et les températures clémentes jusqu'au soir ont récompensé la peine des organisateurs. Une nouvelle réussite pour cette équipe désormais bien rodée : du montage techniquement parfait des étals, à l'équipement du bar en passant par la décoration traditionnelle en bleu, blanc, rouge... toute une ambiance !

Une ambiance que les hôtes ont trouvé si confortable qu'il a fallu utiliser la "violence douce" pour persuader les amis du vin de retourner à la maison vers 19h30 ou d'aller au prochain bar pour faire l'"After-Market-Party".

Un détail : l'hôte le plus éloigné ne venait pas de France mais de Londres !

Quel dommage que la foire soit si rapidement finie. Il y aurait beaucoup à dire

Encore une fois, un grand merci pour tous ceux qui ont aidé !!!

Gallusmarkt 2002 Babenhausen



ET MAINTENANT ??

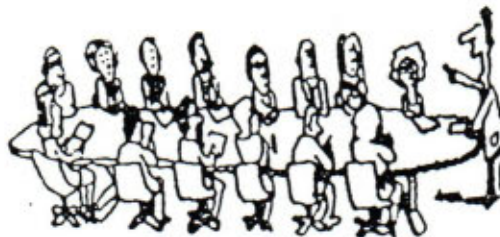
Nous travaillons des deux côtés pour un échange de jeunes qui aura lieu chez nous, pendant les vacances de Pâques, probablement du 19 au 25 avril 2003 (les dates exactes restent à confirmer).

Le but est de sillonner ARGENTRE et LOUVIGNE à pied, caméras et appareil photos en bandoulière : il s'agit d'étoffer notre site Internet et de donner envie à beaucoup de venir nous voir.

Un programme détaillé sera diffusé dès que possible ; il se peut qu'une visite en commun soit organisée à EURODISNEY...

Affaire à suivre !

A bientôt.



ETAT CIVIL 2002

JUSQU'AU 15 DECEMBRE 2002

NAISSANCES

BOUCHARD	Adrien
CAESTECKER	Noémie
DENIS	Elisa
DENOU	Margot
FAVROT	Maxence
FOUCAULT	Robin
GARNIER	Nathane
LOUIS	Marceau
OGER	Philomène
TERRIER	Florian



MARIAGES

CLAVREUL Yvan	et	BOURDIN Sandra
FAVROT Philippe	et	LAPIERRE Séverine
HOUDAYER Jean-François	et	COQUELIN Patricia
LE METAYER Jean-Luc	et	MOTTIER Sylvie
MORET-ES-JEAN Franck	et	GUIBERT Peggy



DECES

CHOPIN	Claude
MOUSSAY	Maximin
ORY	Léon
PAILLEUX	Albert

TRANSCRIPTION DE DECES

CHEVREUL	Norbert
FUANT Antinéa	née DURANTON



QUELQUES RAPPELS !!!!!!!!!!!

ESPACE TRI

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI : de 17 heures 30 à 18 heures 45

SAMEDI : de 16 heures à 17 heures 45

SECRETARIAT DE MAIRIE

HORAIRES d'OUVERTURE A COMPTE DU 1^{ER} JANVIER 2003

LUNDI : 14 heures à 18 heures

MARDI : 14 heures à 18 heures 30

MERCREDI : 14 heures à 18 heures

JEUDI : 14 heures à 18 heures

VENDREDI : 14 heures à 18 heures

A CHACUN SON TALENT

Des bénévoles, de vrais artistes...

Venez admirer :

- notre église soulignée de lumière
- notre crèche ressuscitée
- notre village où chacun s'ingénue à parer de décorations et illuminations sa maison...

C'est vrai, en cette période de fêtes LOUVIGNE mérite bien un petit détour...

Félicitations à Tous.

Une Louvignéenne décroche la palme



Bien connue des Mayennais, Maryvonne SCHILTZ a fait ses débuts au théâtre parisien en commençant à l'école de la rue Blanche puis au conservatoire. Ensuite les rôles s'enchaînent. Parmi les plus importants, il faut citer les débuts au TNP (Théâtre National Populaire) dans « Hamlet » avec Pierre Vaneck. Actrice très en vue dans la « Mégère apprivoisée » avec Jean-Claude Drouot dans le cadre des « Nuits de la Mayenne » et plus récemment dans le rôle sublime de « Lucrèce Borgia ». Le théâtre régional des Pays de la Loire lui a permis d'exprimer son talent incontestable dans « la tempête » de Shakespeare pour l'inauguration des Ursulines à Château-Gontier et sa présence a été très remarquée dans « Les nocturnes » et « Georges Dandin ».

Depuis plusieurs années, le cinéma et la télévision font appel à son beau visage mobile et à son talent de comédienne. Une trentaine de téléfilms marquent son parcours : des épisodes de Maigret (les caves du Vatican, la dame d'Etretat), à « Crimes et Châtiments », « les cinq dernières minutes », « Nans le berger » ou « Bonjour Monsieur Zola » pour ne citer que les plus importants.

C'est grâce au 7ème art, justement, qu'elle a obtenu en octobre « le prix du meilleur second rôle » au festival Jean Carmet à Moulins. Récompensée pour son rôle dans « La cage », un long métrage d'Alain Raoust, l'actrice y incarne une mère dont la fille vient de sortir de prison. Heureuse de cette distinction, Maryvonne ne cache pas son souhait de voir l'association « Atmosphères 53 » programmer ce film dans certaines salles mayennaises au printemps 2003. Elle ne cache pas non plus un peu d'amertume lorsqu'elle parle, avec une modestie émouvante, des productions commerciales à grand succès du cinéma ou de la télévision qui font de l'ombre aux vrais talents. Elle oublie volontiers de dire qu'elle a joué avec Sandrine Bonnaire et autres célébrités. Mais elle ajoute « star est une fonction, pas un métier ! »

Comme si cela ne suffisait pas, Maryvonne a d'autres cordes à son arc ; elle est aussi costumière : elle a conçu et réalisé les costumes de « La mégère apprivoisée » et de « Lucrèce Borgia ». Elle a mis ses talents de metteur en scène à l'épreuve dans « Les nocturnes » et « Georges Dandin ». Joli palmarès qui force l'admiration et donne envie de partager cette joie d'être acteur.

FELICITATIONS



« Elle mérite bien ... Elle mérite bien ...d' être dans l' bulletin »



LE SAVIEZ-VOUS !

OPERATION PROGRAMMEE d'AMELIORATION DE L'HABITAT

But : restaurer, valoriser, embellir l'habitat de Laval-Agglo

Durée : Trois années du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2005

Champ d'application : l'ensemble des logements appartenant à des propriétaires occupants ou à des propriétaires bailleurs, et situés sur le territoire des 20 communes composant l'agglomération lavalloise quelque soit le quartier, le hameau de notre commune.

Quel logement : Pas seulement le parc très ancien, toute construction de plus de 15 ans

Obligations : respecter la qualité architecturale du bâti
Respecter également les prescriptions de travaux et leur réalisation par un artisan

Quels travaux : - Le gros œuvre
- Le confort
- L'adaptation du logement aux normes "handicapés" ou pour des personnes à mobilité réduite

Quelles aides : Les sommes accordées varieront en fonction de la nature et du montant des travaux allant de 20 % à 35 %. Ceux qui louent pourront obtenir davantage.

Plafond de ressources : Pour pouvoir bénéficier de ces subventions, les propriétaires occupants sont soumis à un plafond de ressources.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS DEUX ADRESSES :

- MAIRIE DE VOTRE COMMUNE
- SERVICE HABITAT LOGEMENT CADRE DE VIE de LAVAL AGGLOMERATION tél 02 43 49 85 39

CALENDRIER DES FETES

2003

<u>JANVIER</u>	Samedi 11	: Comité d'Animation de LOUVIGNE : Vœux
<u>FEVRIER</u>	Samedi 1 ^{er}	: Association Sportive de Football : soirée coucous
	Dimanche 9	: Club de l'Amitié : Bal
	Samedi 15	: C.A.L. : soirée cabaret
	Samedi 22	: C.A.L. : soirée cabaret
<u>MARS</u>	Vendredi 7 et	
	Samedi 8	: A.F.N. : Concours de cartes
	Samedi 15	: Ecole : Loto
<u>AVRIL</u>	Mardi 1 ^{er}	: Club de l'Amitié : Bal
	Samedi 5	: Association Sportive de Basket :
<u>MAI</u>	Samedi 24	: Association Viet Vo Dao : soirée
<u>JUIN</u>	Dimanche 15	: Fête de l'Ecole
	Dimanche 21	: C.A.L. : fête communale
<u>AOUT</u>	Mardi 26	: Club de l'Amitié : Bal
<u>SEPTEMBRE</u>	Samedi 20	: Comité d'Animation : soirée choucroute
<u>OCTOBRE</u>	Samedi 18	: Classes 3
	Samedi 25	: Soirée Association VTT
<u>NOVEMBRE</u>	Dimanche 9	: "Club de l'Amitié" : Bal
	Samedi 15	: Soirée A.P.E.
<u>DECEMBRE</u>	Samedi 20	: Animation de Noël

RANDONNEES PEDESTRES



PROGRAMME 2003

- * 12 JANVIER LOUVIGNE - circuit 10kms
- * 09 FEVRIER MOULAY - circuit 10kms
- * 09 MARS PORT BRILLET - circuit des étangs 12kms
- * 06 AVRIL STE GEMMES LE ROBERT - le flan du Mt Rochard 12kms
- * 18 MAI ST BRICE - circuit 12kms
- * 06 JUILLET AVERTON - circuit des perles 20kms (la journée)
(pique-nique le midi / barbecue le soir)
- * 14 SEPTEMBRE LA COTE DE GRANIT ROSE - 18kms (en car)
- * 12 OCTOBRE LE GENEST ST ISLE - du ruisseau au plessis 9kms
- * 09 NOVEMBRE LA BAZOUGE DE CHEMERE - 12kms
- * 07 DECEMBRE MAYENNE - CONTEST - 8kms
(opération téléthon)

⇒ Le départ est toujours place de l'église à LOUVIGNE

LICENCES 2003 : tarif individuel 12,46 Euros
tarif famille 24,46 Euros

VOUS AVEZ LA PAROLE

La Mairie s'efforce chaque jour d'améliorer votre environnement et la qualité de vie de votre commune.
Elle travaille pour vous et a besoin de vos remarques et vos suggestions.

NOM : Prénom :

ADRESSE :

OBSERVATIONS :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ce coupon est à adresser : Mairie de LOUVIGNE.